



04 99 53 11 02



ICI, NOUS ALLONS BIEN AU-DELÀ D'UN SIMPLE MAGASIN BIOCOOP..

Nos principes coopératifs

1 ASSOCIÉ = 1 VOIX

Chaque coopérateur participe activement aux décisions de la coopérative.

RÉINVESTISSEMENT DES BÉNÉFICES

Tous les bénéfices sont réinvestis dans la coopérative pour favoriser le développement de projet local.

SOCIÉTARIAT MULTIPLE

inclut des consommateurs, des producteurs, des salariés et des partenaires, tous unis par l'intérêt collectif.

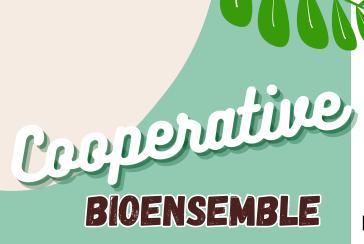


S.C.I.C

Société Coopérative d'Intérêts Collectif

Incarné par des valeurs environnementales, collectives et sociales





Suivez-nous sur les réseaux sociaux!

Coopérative BioEnsembe









Pourquoi devenir coopérateur?

En tant que client de Bio Ensemble, vous êtes déjà un maillon essentiel d'un projet coopératif.

En devenant coopérateur, vous devenez un acteur clé de cette dynamique

INFLUENCE DIRECTE

Participez aux décisions et orientez le développement de la coopérative.

ENGAGEMENT COLLECTIF

Soutenez un projet collectif, dynamique et ambitieux, axé sur le bien commun.



COMMENT DEVENIR COOPÉRATEUR ?

C'EST SIMPLE!

Il vous suffit d'acheter une part sociale d'un montant de 50€.

Une part = une voix lors des votes de l'assemblée générale annuelle.

Façonnez l'avenir de votre (future) coopérative

